



non approuvé

Procès-verbal

160^e Assemblée générale du 15 juin 2023

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Bettina Greiner, secrétaire SPA HL

Préambule

Ouverture de la séance à 19h30 à l'hôtel Astra à Vevey.

17 membres sur un total de membres cotisants de 1255 participent ce soir à l'assemblée (y compris le Comité). Aucune procuration n'est enregistrée pour cette AG.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

1) Bienvenue

Le président, M. Jérôme Jaton, souhaite une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Membres excusés

Plusieurs membres ont fait part de leur empêchement de participer dont les syndics des Communes du district.

Modifications à l'Ordre du Jour

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2) Nomination des scrutateurs

Monsieur Benjamin Rappaz accepte de fonctionner comme scrutateur.

3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 30 juin 2022

Le procès-verbal est disponible sur en ligne sur le site du refuge et à l'entrée de la salle. Il n'en est pas donné lecture à haute voix.

Le procès-verbal est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

4) Rapport d'activités 2022

Durant l'année 2022, le Comité a tenu **4 séances** plénières et fait un suivi régulier des affaires tout au long de l'année avec le personnel du refuge.

Dans un contexte post-Covid et la reprise des voyages, les pensions des chiens et des chats ont connu une hausse importante. Grâce à ces revenus et à une gestion très rigoureuse des finances, le refuge été en mesure, cette année encore, de mener à bien ses activités sans recourir à une aide financière de la Fondation.

Malgré cette embellie, la situation financière reste fragile. Dans le cadre des mesures drastiques d'assainissement prises en 2019, nous avons dû supprimer un poste de travail. Financièrement, la SPA du Haut-Léman n'est toujours pas en mesure de recréer ce poste.

Quelques cas de possibles maltraitements d'animaux que le refuge avait placés ont été signalés et traités rapidement. Dans les (rares) cas où cela a été nécessaire, les animaux ont été repris au refuge.

Nous avons dû encore déplorer des tentatives d'intrusion dans notre Refuge durant l'année écoulée. Nous avons donc augmenté nos mesures de protection et de surveillance du bâtiment.

Afin de faire mieux connaître aux autorités les activités et la mission de la SPA du Haut-Léman, les syndics des communes du district ont été invités à visiter le refuge et à dialoguer avec l'équipe et le Comité. La SPA les remercie d'avoir honoré cette invitation.

Pour la cinquième fois, l'excellent du travail réalisé par les collaborateurs du refuge a été récompensé par le **Prix du Mérite de la Fondation Claire & Willy Kattenburg**. Ce prix a pour but de récompenser l'excellence du travail réalisé par un refuge pour animaux. Le Comité exprime sa vive gratitude et ses félicitations aux collaborateurs pour ce prix qui reflète leur engagement constant et total et la qualité de leur travail.

En fin d'année 2022, la Direction Générale des Affaires Vétérinaires a réalisé une inspection du refuge. Il s'agit d'une visite routinière prévue tous les six ans durant laquelle les installations et procédures sont contrôlées et évaluées. Quelques petits ajustements ont été demandés et réalisés, et l'autorisation d'exploiter a été renouvelée.

L'équipe du refuge est composée actuellement de six collaboratrices et collaborateurs salariés dont trois en cours d'apprentissage :

- Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits, qui se partagent la gestion du refuge
- Mélissa Roulin, gardienne d'animaux qualifiée
- Camille Revaz, apprentie 3ème année
- Solange Pasche, apprentie 2ème année
- Maureen Studer, apprentie 1ère année

Statistiques

Les statistiques du refuge pour l'année 2022 sont commentées par Lysiane Pellouchoud, coresponsable du refuge qui note une situation relativement stable ces dernières années. Une diminution des abandons de chiens et des fourrières de chats est à noter.

En 2022, le refuge a accueilli au total, entre les abandons et la fourrière :

- 246 chats
- 69 chiens
- 41 NACs (nouveaux animaux de compagnie)
- 10 animaux sauvages

Le refuge a par ailleurs placé à l'adoption les animaux suivants :

- 217 chats
- 24 chiens
- 39 NACs

Et les animaux suivants sont sortis de la fourrière et ont été rendus à leur propriétaire :

- 34 chats
- 48 chiens
- 2 NACs

Rapport d'activité du vétérinaire

Le rapport d'activité pour l'année 2022 du Vétérinaire Dupont est disponible sur le site internet du refuge. Il ne sera pas lu à haute voix ce soir.

Manifestations

Le refuge a tenu à nouveau un stand à la Foire de la St-Martin de Vevey en novembre ainsi qu'au Marché de Noël de Montreux proposant de jolis objets à la vente. En plus de générer quelques recettes pour le refuge, le but de notre présence à ces événements est de faire connaître les activités du refuge et de répondre aux questions du public.

Ces deux événements en 2023 sont à nouveau au programme pour l'année en cours.

Quelques remerciements

L'AG est toujours une occasion bienvenue pour remercier chaleureusement tous ceux et celles qui participent à la bonne marche du refuge, notamment, en plus du personnel, celles et ceux qui se chargent des enquêtes post-adoption, les promeneurs de chiens et caresseurs des chats, les personnes qui font des dons tant en argent qu'en nature et bien entendu le vétérinaire et son équipe qui sont aux petits soins des animaux du refuge.

5) Présentation des comptes 2022 et du budget 2023

Comptes 2023

Comparaison entre les deux exercices :

Le Comité est ravi d'annoncer un niveau de trésorerie stable en 2022 en raison d'une gestion rigoureuse et d'efforts constants de levées de fonds.

A fin 2021, les comptes montraient une ancienne dette envers la Fondation du refuge d'un montant de CHF 87'120.35. Il s'agissait là d'avances faites il y a déjà de nombreuses années et portées en compte-courant à ce moment-là. La situation financière le permettant, le Comité a remboursé ce montant au 30 juin 2022 qui ne figure donc plus dans les comptes.

2022 a été le troisième exercice consécutif durant lequel le refuge n'a pas eu besoin d'un soutien financier de la Fondation. Cette embellie financière est le fruit des mesures prises depuis 2019. Les revenus de pension ont augmenté de 30 % à la faveur de la fin de la crise du Covid et ont même dépassé le niveau de 2019, avant la pandémie. Les investissements dans l'agrandissement des infrastructures portent à présent pleinement leurs fruits.

Bien sûr, l'inflation durant l'année 2022 a aussi touché le refuge, notamment au niveau des dépenses d'alimentation (+ 28%) et des charges d'énergie (+ 68%).

En revanche, les frais de vétérinaire ont été maîtrisés malgré un grand nombre d'animaux accueillis.

Dans un souci d'efficacité et d'économie, le refuge avait démarré début 2021 une collaboration exclusive avec un vétérinaire attitré, renonçant donc au tournus annuel instauré jusqu'alors. Les procédures et l'organisation mises en place pour les consultations dans le cadre de ce nouvel accord ont permis de réduire les dépenses vétérinaires de manière significative.

Les frais d'entretien des locaux ont augmenté significativement, principalement à cause des mesures prises pour renforcer les clôtures et les grillages.

Budget du refuge

Comparatif budget 2022 vs comptes 2022

Le résultat final s'est avéré meilleur que le budget et l'année **2022** s'est soldée avec un bénéfice de CHF 70'301.42 contre un bénéfice prévisionnel de CHF 33'000 au budget.

La sortie de la crise Covid a permis une hausse significative des revenus de pension. Les dons ont également augmenté. Cette tendance positive est encourageante. Les responsables du refuge, le Comité de l'Association ainsi que le Conseil de Fondation continuent évidemment à suivre de très près l'évolution de l'activité et la situation financière du refuge.

Budget 2023

Le budget table sur une activité stable par rapport à 2022 avec un bénéfice prévisionnel de CHF 48'000.

6) Rapport de vérification des comptes 2022

Les vérificateurs des comptes, Me Fahrni et M. Rohrbasser, ont effectué en date du 12.06.2023 le contrôle de la comptabilité et des pièces comptables dans les locaux du refuge.

Monsieur Rohrbasser lit le rapport des vérificateurs des comptes et le remet à l'Assemblée Générale.

Il tient à féliciter vivement le Comité et les collaborateurs du refuge pour l'excellente tenue des comptes et pour leur saine gestion des ressources.

7) Approbation des points 5 et 6

L'approbation des comptes annuels 2022 et du budget 2023 sont soumis au vote de l'assemblée générale.

Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

8) Décharge au Comité

La décharge au Comité est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

9) Fixation des cotisations 2023

Le Comité propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs en vigueur (membre individuel CHF 40., famille CHF 60.-).

La proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

10) Nominations statutaires

Nos statuts prévoient un Comité composé de 5 à 7 personnes. Le comité est actuellement composé de 5 personnes, et remplit en l'occurrence les conditions des statuts.

Il continue à examiner soigneusement les besoins de l'association et les opportunités d'étoffer le Comité qui pourraient se présenter avant de soumettre à l'AG de nouveaux candidats.

Aucune candidature ou démission n'est à relever.

Le Président soumet à l'Assemblée la réélection du Comité en bloc.

La réélection du Comité en bloc est acceptée à **l'unanimité**.

À l'issue de cette AG 2023, le Comité est donc composé des personnes suivantes :

Président	Jérôme Jatton
Vice-Président	Michel Vincent
Membre ordinaire	Bernard Jatton
Responsable des contrôles post-adoption	Florence Kolly
Secrétaire	Bettina Greiner

La fonction de trésorier est assurée par la fiduciaire sur la base d'un mandat.

Election des vérificateurs des comptes 2023

Les deux vérificateurs M. Philippe Rohrbasser et M. Albert Edouard Fahrni ont accepté de prolonger leur mandat d'une année.

L'AG approuve leur nomination.

11) Rapport de la Fondation

M. Bernard Jatton, Président de la Fondation, se réfère brièvement aux déficits chroniques du refuge et à la fonte du capital que le refuge a connu durant de longues années. Le fait que l'association n'a pas eu besoin de demander des fonds à la Fondation pour assurer ses dépenses de fonctionnement durant l'exercice écoulé est très encourageant.

Il félicite le Comité et les responsables du Refuge pour les mesures d'assainissement prises et pour les résultats obtenus. Il remercie très chaleureusement toute l'équipe pour son dévouement et son excellent travail et il les encourage à poursuivre sur cette voie.

12) Divers et propositions individuelles

Questions :

M. Müller : aimerait savoir si l'acronyme CEA désigne la Caisse d'Épargne d'Aubonne, ce que la Président confirme avant d'expliquer la raison historique pour laquelle nous avons un compte auprès de la CEA en plus de celui auprès de la CER, plus proche géographiquement.

M. Müller aimerait aussi savoir si dans la politique de lever des fonds, il y a de nouvelles prestations qui seraient prévus par le refuge pour lever des fonds, par exemple le toilettage de chiens ou tout autre activité ?

Le Président répond que le refuge procède continuellement à des recherches de fonds, par des moyens divers et variés.

Le refuge fait en outre des appels aux dons sur les réseaux sociaux pour des besoins ponctuels et spécifiques, p.ex. une opération lourde d'un animal.

Michel Vincent ajoute que la SPA HL organise aussi occasionnellement des repas de soutien.

Lysiane Pellouchoud répond aussi que des activités complémentaires ne pourraient pas être proposées en raison du nombre restreint de collaborateurs dans l'équipe au refuge.

Les questions et commentaires individuels étant alors épuisés, le Président lève l'assemblée à 20h00.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié avec l'équipe du refuge

Vevey, 15 juin 2023

Jérôme Jaton
Président

Bettina Greiner
Secrétaire SPA HL